



COMPTE RENDU DE L'ATELIER SUR LE SYSTEME D'INFORMATION SUR LES GARANTIES

(SIS)

SOMMAIRE	
I.	CONTEXTE
II.	DEROULEMENT ET RESULTATS DE L'ATELIER
2.1.	Mots d'ouverture.....2
2.2.	Présentation des Communications et échanges avec les participants.....3
2.3.	Consultations sur les orientations des garanties en Côte d'Ivoire6
2.4.	Consultation sur les arrangements institutionnels et fonctions du SIS.....10
	CONCLUSION10
	Annexes Error! Bookmark not defined.

Par

SEPREDD / CSRS

Date : 06 juin 2017

Le 6 juin 2017 s'est déroulé à l'Hôtel ROSE BLANCHE à Abidjan, un atelier sur les garanties environnementale et sociale de la REDD+ CI.

Sous la volonté de recevoir des paiements aux résultats dans le cadre de la CCNUCC toute en répondant aux objectifs nationaux, la Côte d'Ivoire dans le cadre du son mécanisme REDD+ se lance dans l'élaboration d'un Système d'information sur les garanties (SIS). Ce processus se base sur les politiques et mesures de la REDD+ annoncées dans la Stratégie nationale REDD+ et cherche à intégrer les résultats du EES le plus possible.

Le Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS) étant le partenaire national de l'élaboration du SIS a organisé en collaboration avec l'ONU Environnement et le SEP REDD+ cet atelier afin d'établir un cadre de base et de lancer les activités du SIS.

2.1. Mots d'ouverture

La cérémonie a démarré par les mots du Représentant de l'ONU Environnement madame Thais Narcisso, ensuite de monsieur Abdoulaye GADIERE, Spécialiste des Sauvegardes Environnementales de la Banque Mondiale en Côte d'Ivoire et enfin de monsieur Mahamane OUATTARA, Représentant du Coordonnateur du SEP REDD+. Tous ont salué l'intérêt de cet atelier car les résultats qui découleront du SIS permettront d'accompagner la mise en œuvre du mécanisme REDD+ tout en garantissant les intérêts sociaux et environnementaux et en rassurant à travers la diffusion des informations.

Monsieur Abdoulaye GADIERE a présenté dans ce sens un exemple concernant le projet routier Abidjan-Lagos qui a connu un blocage depuis décembre 2016 à cause de défaillances liées à la prise en compte des aspects sociaux et environnementaux du projet. Il convient donc que dans le cadre des activités de la REDD+, toutes les garanties soient prises conformément aux exigences nationales en la matière, de la CCUNCC, de la Banque mondiale et des divers autres partenaires techniques et financiers.

2.2. Présentation des Communications et échanges avec les participants

Suite aux différents mots d'ouvertures, l'atelier a été animé par plusieurs communications suivies de discussions. Le tableau suivant fait la synthèse des différentes interventions.

Communications	Éléments clés de la présentation	Principales questions	Réponses
<p>Thais Narciso ONU Environnement</p> <p><i>Thème : Les garanties et REDD+ dans le cadre des exigences de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) Les résumés d'information sur les garanties</i></p> <p>Points clés :</p> <ol style="list-style-type: none"> Justification de la mise en place d'un SIS les principales exigences du SIS Stratégie nationale et lien avec les SIS Etape d'élaboration d'un SIS 	<p>Le système d'information sur les garanties en droite ligne avec le cadre de Varsovie car il fait part des 4 piliers de la REDD+</p> <p>Les garanties sont faites pour renforcer la qualité et la durabilité de la mise en œuvre de la REDD+. Elles assurent que la REDD+ apporte des bénéfices et évite/réduit au minimum les risques sociaux et environnementaux.</p> <p>Les garanties doivent respecter les normes et institutions nationales et internationales. Aussi, s'appuient-elles aux politiques et mesures de la REDD pendant la mise en œuvre.</p> <p>Les recommandations de la CCUNCC sur les SIS restent très normatives. De ce fait, il conviendra pour la Côte d'Ivoire de construire contextuellement son SIS.</p>	<p>(1) Quelles sont les difficultés qui font que peu de pays ont proposé des SIS ?</p> <p>(2) Peut-il arriver que les garanties soient trop importantes pour constituer un frein à la mise en œuvre de la Stratégie Nationales REDD+?</p> <p>(3) Comment peut-on harmoniser le SIS nationale au SIS sous-national ?</p>	<p>(1) Ce n'est pas difficile mais les pays sont en train de finaliser leur stratégie et bien définir les SIS. Le défi est de clarifier les garanties de Cancun pour la Côte d'Ivoire et si nous travaillons de manière synergique à leurs atteintes.</p> <p>Les indicateurs du SIS exigés ne sont pas obligés d'être complexe mais au contraire doivent se faire de la manière la plus pratique et efficace.</p> <p>(2) Oui. Mais, cela reviendra au pays de décider d'appliquer ou pas la stratégie. Mais à ce sujet, la CCUNCC recommande la plus grande transparence.</p> <p>(3) Le SIS nationale doit être assez vaste et ne pas axée uniquement sur les projets actuels, vu que d'autres projets peuvent se faire dans le futur. Il faut donc beaucoup de souplesse dans le SIS.</p> <p>Pour la Banque Mondiale, il existe déjà 6 politiques environnementales déclinées par secteur (environnement, forêt, etc.). Celles-ci sont en parfaite adéquation avec les normes nationales et comprennent les</p>

Communications	Eléments clés de la présentation	Principales questions	Réponses
			mesures définit en fonction des cas. Certes les garanties de la Banque sont plus détaillées, mais un projet peut se faire sur la base des mesures du pays lorsque celle-ci sont sujet assez robuste, sinon connaître un renforcement législatif ou institutionnel. Si cet appui est sujet trop important, les projets doivent se conformer aux normes de la Banque.
<p>-Cdt KESSE ANE SEP REDD+</p> <p><i>Thème : La stratégie nationale et les politiques et mesures REDD+ en Côte d'Ivoire</i></p> <p>-GONGBEI MATHIEU SEP REDD+</p> <p><i>Thème : L'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS) dans le cas de la REDD+</i></p>	<p>Les politiques et mesures envisagées en Côte d'Ivoire concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'agriculture zéro déforestation sur le caco, l'hévéa et le palmier à Huile ; -L'énergie domestique durable ; -La gestion durable de forêts -La restauration du couvert forestier par le reboisement ; -L'exploitation minière respectueuse de l'environnement ; - Les politiques et mesures de la Stratégie ont connue plusieurs mutations pour pouvoir prendre en compte un certain nombre de garanties de la Banque et de la CCUNCC afin d'éviter que les solutions de lutte contre la 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Est-ce que la Stratégie Nationale a été construite en prenant en compte les garanties de CCUNCC ? 2) A quel niveau faut-il prendre en compte les garanties ? au niveau national ? au niveau Projet ? au niveau de la CCUNCC ? Quel équilibre à trouver pour valider la stratégie Nationale de la REDD+ ? 3) Comment va se réaliser l'agroforesterie ? 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui. La stratégie s'est construite sur les différents piliers recommandés par la CCUNCC. 2. Il convient de trouver un équilibre entre les garanties de chaque acteur () pour finaliser la construction de la REDD+. 3. L'agroforesterie est principalement prévue pour les forêts classées et dans la mesure du possible se fera dans le domaine rural selon les possibilités.

Communications	Éléments clés de la présentation	Principales questions	Réponses
	déforestation et dégradation des forêts ne soit pas heurtée par des garanties trop lourdes.		
<p>Prof KONE Centre Suisse</p> <p><i>Les Systèmes d'Informations sur les garanties REDD+ (SIS)</i></p>	<p>Le SIS qui va être construire doit être transparent, disponible par tous, souple, claire...</p> <p>Les cibles du SIS doivent bien identifiées et connues. Les informations seront organisées dans le SIS par deux options : (i) descriptions narratives ; (ii) structures hiérarchisées – cadre nationaux, de principes, de critères/indicateurs.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comment prendre en compte les Système d'informations existants 2. La capacité des acteurs à gérer les SIS 3. Comment peut être géré les bases de données 	<p>(1) C'est le défi à relever. Il faut que le SIS soit le plus transparent possible pour tous les enjeux qu'il y a dans le mécanisme REDD+.</p> <p>(2) Il faut que les cibles des garanties soient bien définies et présentée.</p> <p>(3) Dans le partage des données il faut mettre en place un mécanisme qui vise à intéresser les structures à s'intégrer durablement dans ce processus. C'est une réflexion qui doit se faire pendant la construction du SIS et surtout à ne pas la négliger. Il faut bien décider de l'accompagnement aux structures nationales pour le partage de données. Mais il faut bien savoir que le SIS doit s'inscrire sur les ressources propres du pays et non sur une aide Internationale afin de le rendre durable.</p> <p>Il faut bien consulter chaque structure et ministère pour recenser les indicateurs, éviter les doublons et des efforts financiers supplémentaires pour combler les vides.</p>

2.3. Consultations sur les orientations des garanties en Côte d'Ivoire

Dans la suite de l'atelier, des travaux de groupe (4) ont été faits pour réfléchir sur les garanties des différents axes stratégiques.

Politique ou mesure REDD+	Bénéfices Potentiels	Mesures Possibles de promotion des bénéfiques	Systèmes ou sources d'informations possibles	Garantie de Cancun potentiel	Risques Potentiels	Mesures de réductions	Sources d'informations Possibles	Garantie de Cancun Pertinentes
Axe 1 Agriculture Zéro déforestation	-Maintien de l'essor de la production de cacao ; -Garanties du revenu agricole des paysans ; -Restauration du couvert forestier ; -Augmentation de la capacité de séquestration de CO2 -Amélioration de la biodiversité -Satisfaction durable des besoins en PF et PFNC	-Opérationnalisation des Lois et réglementations relatives à la forêt et à la gestion des ressources naturelles, -Renforcement de la recherche et du développement ; -Mise en œuvre de la politique des PSE, -Vulgarisation des acquis de la R et D, -Renforcement des capacités des paysans (transfert de technologie)	-Journal officiel de la république -Articles de recherche -Mass-média (presse, Agences, Radio, Site Web, etc.) -Ateliers et réunions techniques, -Bulletins d'informations -Plateforme d'échanges --SIG	a - b - c – d	-Risques phytopathologiques dans le choix des espèces d'accompagnement, -Risques de compétition avec les cultures agricoles, -Risques d'adhésion des populations -Risque de la diminution des revenus des populations	- Formations et sensibilisation - Recherche, Développement et innovation technologiques - Renforcement de la protection des forêts naturelles - PSE	Idem Bénéfices	f - g - e
Axe 2 Développement	-Préservation de la forêt, -Réduction des	-Développement des solutions alternatives au	-Les médias (spot publicitaire,	a - b – c	-Risque de rejet des innovations	-Les innovations doivent répondre aux	-Consultation de population -Enquêtes sur les	a - b

Politique ou mesure REDD+	Bénéfices Potentiels	Mesures Possibles de promotion des bénéfices	Systèmes ou sources d'informations possibles	Garantie de Cancun potentiel	Risques Potentiels	Mesures de réductions	Sources d'informations Possibles	Garantie de Cancun Pertinentes
d'une stratégie énergétique durable Sous-axe : <i>Amélioration du transport, la distribution et la commercialisation de l'énergie de cuisson à partir de la biomasse</i>	émissions du gaz à effet de serres, -Acquisition et innovation technologiques	carbone du bois (énergie propre), -Reboisement et sauvegarde -Transfert de technologie et application des populations et des industriels	internet, SMS) pour la collecte de proximité des données -Les affiches publicitaires -La sensibilisation de proximité		-Coûts élevés des produits -Non couverture de la demande par rapport à la l'offre	attentes des populations, -Coûts des produits énergétiques accessibles à la population -Produire en qualité et en quantité pour couvrir le besoin des populations	prix pratiqués	
Axe 3 FLEGT et Gestion durable de forêts	-Agriculture durable, -Stabilisation du microclimat, -Réduction de la déforestation,	-PSE, -Sensibilisation de la population -Promouvoir une fiscalité encourageant le	-MINEF/DPIF, -SODEFOR, -OIPR, -Organisation des professionnels	a - b - d - f	-Retard dans les délais d'exécution et des résultats par rapport aux	-Créer des fonds et de mécanisme pour pérenniser les fonds -Impliquer la	-DGI -INS -DPIF -SODEFOR -OIPR -CRE	e - d

Politique ou mesure REDD+	Bénéfices Potentiels	Mesures Possibles de promotion des bénéfiques	Systèmes ou sources d'informations possibles	Garantie de Cancun potentiel	Risques Potentiels	Mesures de réductions	Sources d'informations Possibles	Garantie de Cancun Pertinentes
	-Accroissement des recettes fiscales sur le bois, -Réduction des gaz à effets de serre -Protection et maintien de la biodiversité	FELGT, -Respect des codes et lois forestiers	d'exploitation forestière, -ONG		engagements du pays -Irrégularité des paiements ou de la non attribution des fonds aux activités au niveau politique -Non adhésion des populations -Absence de mesure incitative -Application du code forestier	population -Prendre en compte leur aspiration -Education sur l'environnement	-CSRS -Université de C.I.	
Axe 4 Reboisement et Restauration des Terres dégradées	-Lutte contre les érosions, -Amélioration du taux de couverture forestière, -Amélioration des	-Renforcement des capacités techniques, humaines et financières des institutions en charge,	-Base de données SIG sur les PEF et les reboisements, -Base de données du cadastre,	d – e	-Déficit des terres agricoles (à court terme) -Erosion de la biodiversité (cas de	-Base de données RGPH, -Base de données SRADT(Schéma Régionaux d'Aménagement	-Promouvoir les reboisements d'essences locales en mélange, -Planifier l'occupation des	d - e- f

Politique ou mesure REDD+	Bénéfices Potentiels	Mesures Possibles de promotion des bénéfices	Systèmes ou sources d'informations possibles	Garantie de Cancun potentiel	Risques Potentiels	Mesures de réductions	Sources d'informations Possibles	Garantie de Cancun Pertinentes
	<p>conditions climatiques et édaphiques pour une meilleure productivité agricole,</p> <p>-Amélioration des sources de revenu des populations</p> <p>-Valorisation des terres agricoles et accroissement des terres arables</p> <p>-Restauration de la biodiversité</p>	<p>-Renforcement de la politique de gestion des terres visant à sécuriser les reboisements</p> <p>-Instauration d'une politique incitative,</p> <p>-Assurer le suivi sylvicole des reboisements</p> <p>-Sensibilisation et éducation des populations locales</p> <p>-Promotion de la recherche forestière</p>	<p>- Recensement national agricole</p> <p>-Base de données sur les productions forestières</p> <p>-Base de données cartographique du CIGN (sol, occupation du sol),</p> <p>-Base de données de la SODEFOR</p>		<p>reboisements mono-spécifiques)</p> <p>-Conflits fonciers</p>	<p>t et de développement du territoire)</p>	<p>terres,</p> <p>-Stabilisation des systèmes de production agricole,</p> <p>-Mise en œuvre effective des dispositions du code foncier rural</p> <p>-Mise en place d'un cadre de prévention et de gestion des conflits fonciers</p>	

2.4. Consultation sur les arrangements institutionnels et fonctions du SIS

La consultation pour construire un système d'information sur les sauvegardes ont continué en plénière sur les base d'arrangements institutionnels existants ou potentiels. De ce fait, des réponses ont été apportées aux questions indiquées ci-dessous :

(1) Quels sont les structures nationales qui pourraient abriter le SIS ?

Pour abriter les SIS, il peut être crée une plateforme nationale logée à la Primature ou au ministère du plan qui comprendra :

- MINSEDD pour le Geoportail ;
- MINEF pour la compilation des données ;
- L'INS pour la collecte ;
- Les universités et centre de recherche pour les traitements

(2) Qui sera en charge de notifier les informations du SIS ?

Le SEP REDD+ est une structure qui peut porter le SIS vue les différents acquis et sa position dans le mécanisme REDD+.

CONCLUSION

L'atelier s'est achevé sur les mots du représentant du SEP REDD qui a remercié l'ensemble des participants qui ont par leur participation, apporté des éléments de base importants pour construire un Système d'Information sur les garanties simple, robuste, durable et productif pour la Côte d'Ivoire.

Les organisateurs de cet évènement ont rappelé que les étapes suite à cet atelier seront des consultations à mener par le Centre Suisse de Recherche Scientifique. De ce fait, les structures recommandées pour la collecte de données (dans les différents exercices de l'atelier) consultées dans le processus d'élaboration du SIS.

Annexe I : Résultats de travaux de groupes

POLITIQUE OU MESURE RECDT ①

Agriculture Zero Deforestation Cacao - Agroforesterie.

BENEFICES POTENTIELS ②

- Maintien de l'essor de la production Cacaoyère.
- Garantie inverse aux paysans
- Restauration des Couverts forestiers
- Augmentation de la Capacité de absorption du CO2
- Amélioration de la biodiversité
- Satisfaction durable des hommes en PFA/PFAL

MESURES POSSIBLES DE PROMOTION DES BENEFICES ③

Operationalisation des L&R relatifs à la Forêt et à la Gestion des ressources naturelles.

- Renforcement de la législation (loi d'Agroforesterie)
- Mise en œuvre de la politique des PSE.
- Valorisation des aspects de la R&D.
- Renforcement des Capacités (transfert de technologies) des paysans.

SYSTEMES OU SOURCES NAINES POSSIBLES ④

- Journaux officiels de la République de CI ⑤
- Ateliers de recherche et fiches techniques
- Plate-Formes (Passe-Appren, Plate-Forme Web, etc.)
- Ateliers de recherche techniques (Forêts, biodiversité)
- Bulletins d'informations
- Mécanisme d'échanges
- SIG

GARANTIES DE CANCEU ⑤

a) b) c) d)

RISQUES POTENTIELS ⑥

- Risques phytopathologiques due à l'absence des espèces et accompagnement
- Risques de contamination via les autres espèces
- Risques de non maintien de population
- Risques de non application de la loi
- Risques de revenus des POP

MESURES RECOURRABLES ⑦

- Forêts et Services écosystémiques
- R & Développement et innovation technologies
- Renforcement de protection à Forêt Urbaine PSE

SIT ou SOURCES D'INFORMATIONS ⑧

- Idem que "BENEFICES"

GARANTIES DE CANCEU ⑨

f) g) h)

OBJECTIFS ⑩

1 à 10 réalisables.

POLITIQUE OU MESURE RECDT ①

Agriculture Zero Deforestation Cacao - Agroforesterie.

BENEFICES POTENTIELS ②

- Maintien de l'essor de la production Cacaoyère.
- Garantie du revenu agricole des paysans
- Restauration des Couverts forestiers
- Augmentation de la Capacité de absorption du CO2
- Amélioration de la biodiversité
- Satisfaction durable des hommes en PFA/PFAL

MESURES POSSIBLES DE PROMOTION DES BENEFICES ③

Operationalisation des L&R relatifs à la Forêt et à la Gestion des ressources naturelles.

- Renforcement de la législation (loi d'Agroforesterie)
- Mise en œuvre de la politique des PSE.
- Valorisation des aspects de la R&D.
- Renforcement des Capacités (transfert de technologies) des paysans.

SYSTEMES OU SOURCES NAINES POSSIBLES ④

- Journaux officiels de la République de CI ⑤
- Ateliers de recherche et fiches techniques
- Plate-Formes (Passe-Appren, Plate-Forme Web, etc.)
- Ateliers de recherche techniques (Forêts, biodiversité)
- Bulletins d'informations
- Mécanisme d'échanges
- SIG

GARANTIES DE CANCEU ⑤

a) b) c) d)

RISQUES POTENTIELS ⑥

- Risques phytopathologiques due à l'absence des espèces et accompagnement
- Risques de contamination via les autres espèces
- Risques de non maintien de population
- Risques de non application de la loi
- Risques de revenus des POP

MESURES RECOURRABLES ⑦

- Forêts et Services écosystémiques
- R & Développement et innovation technologies
- Renforcement de protection à Forêt Urbaine PSE (si fonctionnel)

SIT ou SOURCES D'INFORMATIONS ⑧

- Idem que "BENEFICES"

GARANTIES DE CANCEU ⑨

f) g) h)

OBJECTIFS ⑩

1 à 10 réalisables.

Président: Koya
Rapporteur: TANI

AXE 2

Membres

DEVELOPPEMENT D'UNE STRATEGIE ENERGIEQUE DURABLE

At: Amélioration du transport, la distribution et la commercialisation de l'énergie et aussi de l'eau et de la biomasse.

1 Système de source d'information possible

- Consultation de la population
- Enquête sur les perceptions
- Consultation de la population

2 Bénéfices potentiels

- Prévention de la forêt
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Acquisition et conservation des terres

3 Risques potentiels

- Risques de conflit de territoire
- Coût élevé de l'eau
- La contamination de la source (sans traitement de la source)

4 Mesures possibles pour promouvoir les bénéfices

- Créer des emplois de soutien administratif des centres GEP (Groupes locaux)
- Renforcement et développement
- Renforcement de la capacité d'adaptation de la population et individuel

5 Mesures possibles pour réduire les risques

- Les mesures de soutien technique aux unités de production et leur commercialisation
- Coût des produits agricoles produits et la population
- Mesures de soutien et de formation pour servir les besoins de la population

6 Système de source d'information possible

- Les médias (presse écrite, radio, TV)
- Les groupes locaux
- Affiches publicitaires
- Sensibilisation de proximité

7 Système de source d'information possible

- Consultation de la population
- Enquête sur les perceptions
- Consultation de la population

8 Garanties de Concern patients

- A
- B
- C

9 Garanties de Concern patients

- A
- B

AXE 4: REBOISEMENT ET RESTAURATION DES TERRES DÉGRADÉES

BÉNÉFICES POTENTIELS

- Lutte contre les érosions
- Amélioration du bien-être communautaire
- Amélioration des conditions climatiques et écologiques pour un meilleur productivité agricole
- Amélioration des sources de revenu des familles
- Valorisation des terres agricoles et autres terres dégradées
- Restauration de la biodiversité

MESURES POSSIBLES POUR RÉDUIRE

- Renforcement des capacités techniques humaines
- Renforcement de la politique de gestion des terres
- Installation d'une politique incitative de prix pour récompenser les initiatives
- Assurer la survie agricole des reboisements
- Sensibilisation et éducation des populations
- Promotion de la recherche forestière

Système de source d'information

- Base de données SIG sur les PEF et les reboisements
- Base de données de Cadastre
- Recensement national agricole
- Base de données sur les perceptions forestières
- Base de données carte de ZON (Zones d'occupation)
- Base de données de la SORTEX

GARANTIES PERTINENTES

- A
- B

RISQUES POTENTIELS

- Déficit de terres agricoles (à court terme)
- Érosion de la forêt (Cas des reboisements municipaux)
- Conflits fonciers

Système de source d'information (Risques)

Étude de ce qui a été fait pour les bénéfices

- Base de données RGM
- Base de données de SORTEX

MESURES (Risques)

- Promouvoir les reboisements à dessein local en mélange
- Planifier l'occupation des terres
- Stabilisation des systèmes de production agricole
- Mise en œuvre efficace des dispositions du Code foncier libéral
- Mise en place d'un cadre de promotion et de gestion des conflits fonciers

GARANTIES PERTINENTES (Risques)

- A
- B
- C

Politique en matière
RFDPO? ⑤

AXE 3

FLEST

GESTION DURABLE

des forêts

Objectifs

- Agriculture durable
- Stabilité de microclimat
- Réduction de la déforestation
- Accroissement de santé forêt forêt bois
- Réduction des gaps déficit de service écosystémiques de la forêt et la déforestation
- Protection et maintien de la biodiversité

Normes opposées pour
l'application de la loi

- Paiement des services écosystémiques (PSE)
- Sensibilisation de la pop
- Promouvoir une forêt
- Encourager le FLEST
- Prescrire des codes forestiers et lois

Syst. en source
+ Inf opposés

- DEPT. Ministère de l'eau et forêt
- + SODEFOR, OI PR
- + Organismes professionnels des exploitants forestiers
- o ON OI

Garantie (s) de Cancun
opérante (s)

- a
- b
- d
- f

Risques identifiés

- + Retards de lois signés
- + Irregularité de l'application
- + Non adhésion des pop
- + Absence de mesure coercitive
- + Application du code forestier

Normes opposées pour
certaines les règles

- + Créer des fondat de mécanisme pour gérer les fonds
- + Impliquer la pop
- + Prendre en compte leur aspiration (Pop)
- + Educat Envir

Système en source
différents règles

- DGI CRE
- INS CRS
- DPF UNICE
- SODEFOR
- OI PR

Garantie (s)
de Cancun
opérante (s)

- e
- d

2^e EXO

Les Objectifs

+ 1	+ 7
+ 2	+ 8
+ 3	+ 9
+ 4	+ 10
+ 6	